



Déclaration préalable au CTPD du 03 JUIN 2009

Monsieur le Président,

Les représentants des personnels du **SNADGI-CGT 43** ont décidé de siéger à cette deuxième convocation du CTPD de la Haute-Loire. Vous le savez, Monsieur le Président, ils ne sont pas adaptés de la chaise vide et ne sont pas réputés, non plus, pour de simples gesticulateurs. Ils affirment clairement leurs positions, aussi bien face aux agents que face à l'Administration que vous représentez. Vous êtes d'ailleurs probablement le mieux placé pour en témoigner.

Au préalable, Monsieur le Président, une mise au point s'impose. Une réunion relative au dialogue social et plus précisément sur un projet de circulaire « Conditions d'exercice du droit à l'information des organisations syndicales au plan local » s'est tenue le 25 mai dernier, entre la Direction générale et les organisations syndicales nationales. A cette occasion, la DG a voulu instaurer une mesure discriminatoire envers certaines organisations syndicales, dont le SNADGI CGT. Dans le même temps elle poursuit sa politique de matraquage intellectuel pour persuader un maximum d'agents que les changements qu'elle envisage seront largement soumis à discussion, voire à concertation aussi bien avec eux qu'avec leurs plus fidèles représentants.

Le SNADGI CGT dénonce cette imposture ainsi que les agents qui ont démontré toute leur lucidité en boycottant massivement la campagne de propagande sur la fusion DGI/DGCP. Un très grand nombre de responsables ne sont pas dupes non plus.

La posture de la DG lors de cette réunion du 25 Mai a laissé une majorité de loyaux serviteurs de l'Etat pour le moins perplexes. Ces responsables n'ont pas compris cette option pour le moins contradictoire lorsque l'on affirme haut et fort son attachement à un véritable dialogue social de qualité.

Alors Messieurs, mesdames, responsables au plus haut niveau d'un service public présenté comme exemplaire, allez vous enfin être vous aussi digne de cette ambition ?

Démontrez nous que vous êtes capables de bon sens en ouvrant réellement la voie à de véritables concertations sur le devenir de nos missions et ce à tous les niveaux décisionnels.

Aujourd'hui donc, les représentants des personnels du **SNADGI-CGT 43** seront une fois de plus, Monsieur le Président, attentifs aux intérêts de tous et défendront encore toutes nos missions de service public.